

Calcul des intérêts des comptes courants (ICC)

Introduction

Le module ICC permet de gérer aussi bien les comptes courants d'associés que les comptes de groupes.

Le calcul des ICC s'appuie sur le solde progressif créditeur des écritures comptables de l'exercice qui ont mouvementés les comptes de racine 4551 (associés) ou 451 (groupes).

Selon la configuration de votre dossier, vous pouvez.

- Soit rendre collectif le compte général 4551xx ou le compte de groupe 451xx et auxiliariser les associés en créant autant de comptes tiers divers qu'il y a d'associés (paramétrage recommandé par Cegid Loop).
- Soit créer autant de comptes généraux 4551xx ou compte de groupe 451xx qu'il y a d'associés.

Une table des taux d'intérêts légaux trimestriels qui s'appuie sur le référentiel banque de France est automatiquement alimentée par Cegid Loop (non paramétrable par l'utilisateur) pour le calcul des intérêts déductibles.

Les valeurs trimestrielles de ces taux effectifs moyens sont établies par la Direction Générale du Trésor et servent à calculer le taux moyen légal annuel.

Les prérequis du paramétrage

Activer la gestion des ICC

Depuis **la vue cabinet > Configuration > Outils révision**



The screenshot shows the 'Configuration > Outils révision' window in the Cegid Loop application. The window title is 'Configuration > Outils révision'. The main content area is titled 'ICC' and contains the following configuration options:

- Méthode de calcul des jours: 30/360
- ICC sur comptabilité auxiliaire:
- Journal des écritures des ICC: OD
- Autres produits financiers: 76800000
- Intérêts de compte courant: 66150000

At the bottom right of the configuration area, there are two buttons: 'Ok' (with a checkmark icon) and 'Annuler' (with an 'X' icon).

- **Méthode de calcul des jours** : fait référence au type de calcul du nombre de jours des intérêts. Dans le menu déroulant, sélectionnez l'un des choix suivants:

- **30/360** : Année de 12 mois de 30 jours,

- **Réel** : Au nombre de jours réels.

- **ICC sur comptabilité auxiliaire** : si vous utilisez un des deux comptes de type collectif, vous devez cocher cette case, ainsi les écritures d'ICC seront gérées sur les comptes tiers de type divers qui sont associés au compte collectif général 4551xxx ou 451 xxx.

Si, en revanche, vous utilisez des comptes non-collectifs, vous ne devez pas cocher cette case.

Ainsi les comptes généraux de racine 4551 ou 451 serviront de référence. Pour bénéficier de tous les automatismes, il est recommandé d'auxiliariser les comptes courants ou de groupes.

- **Journal des écritures des ICC** : renseigner le journal des opérations diverses, utilisé pour la génération des écritures comptables.

- **Autres produits financiers** : le compte produit 768 est utilisé pour la génération des écritures comptables d'ICC.

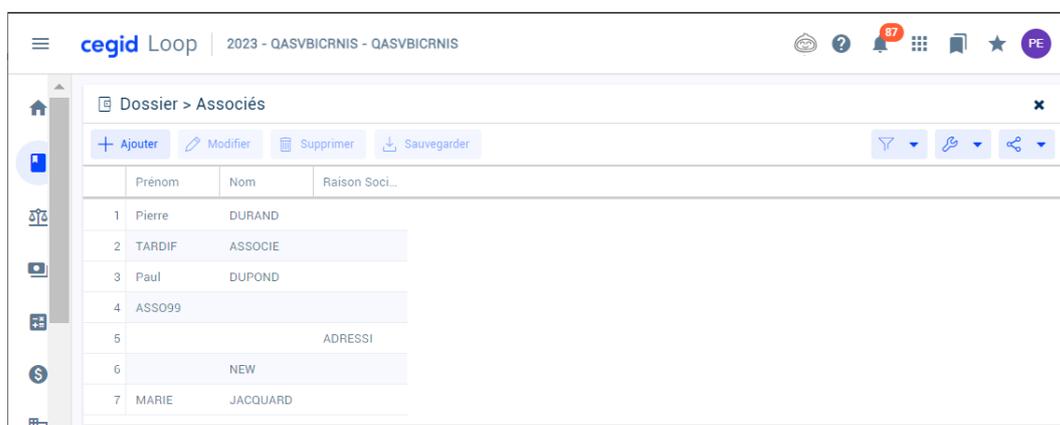
- **Intérêts de compte courant** : le compte de charge 6615 est utilisé pour la génération des écritures comptables d'ICC.

Création des associés du dossier

Depuis **le dossier client > Dossier > Associés**

Les associés doivent être préalablement renseignés sur le dossier.

Si vous gérez les auxiliaires sur le compte collectif ou le compte de groupe, ils doivent être rattachés au compte de tiers divers correspondant.



	Prénom	Nom	Raison Soci...
1	Pierre	DURAND	
2	TARDIF	ASSOCIE	
3	Paul	DUPOND	
4	ASSO99		
5		ADRESSI	
6		NEW	
7	MARIE	JACQUARD	

Paramétrage des comptes associés de type « Tiers Divers » ou « Généraux »

Cas 1 : Les « Tiers Divers »

1. Dans le menu Configuration > Outil révision, la coche « ICC sur comptabilité auxiliaire est sélectionnée.
2. Dans le menu Dossier > Associés, il est possible de créer des fiches de type « associés » ou « groupes ».
3. Dans le menu Comptabilité > Plan de comptes > Tiers Divers. Création d'autant de tiers divers qu'il existe d'associés.

Comptabilité > Plan de comptes > Tiers Divers					
+ Ajouter ✎ Modifier 🗑 Supprimer ⬇ Sauvegarder					
	Code	Nature	Prénom	Nom	Associé
1	ASS099	Personne P...		ASS099	ASS099
2	DUPOND	Personne P...	Paul	DUPOND	DUPOND P...
3	JACQUARD	Personne P...	Marie	JACQUARD	JACQUARD ...
4	NEW	Personne P...		NEW	NEW

Tiers Divers

Général Adresse RIB Affectation par défaut Contacts Facturation

Nom:

Raison Sociale:

Nom usuel:

Lettrable:

Contre-Partie:

SIRET:

Téléphone:

Fax:

Email:

Site Web:

Actif:

Devises:

Associé:

Numéro de TVA:

TVA par Défaut:

Mode Paiement:

Type déclaration:

Ok Annuler

Cas 2 : Les « Généraux »

1. Dans le menu Configuration > Outil révision, la coche « ICC sur comptabilité auxiliaire n'est pas sélectionnée.
2. Dans le menu Comptabilité > Plan de comptes > Généraux. Création d'autant de comptes généraux non-collectifs qu'il existe de compte de type « associés » ou "groupes".

☰ Comptabilité > Plan de comptes > Généraux

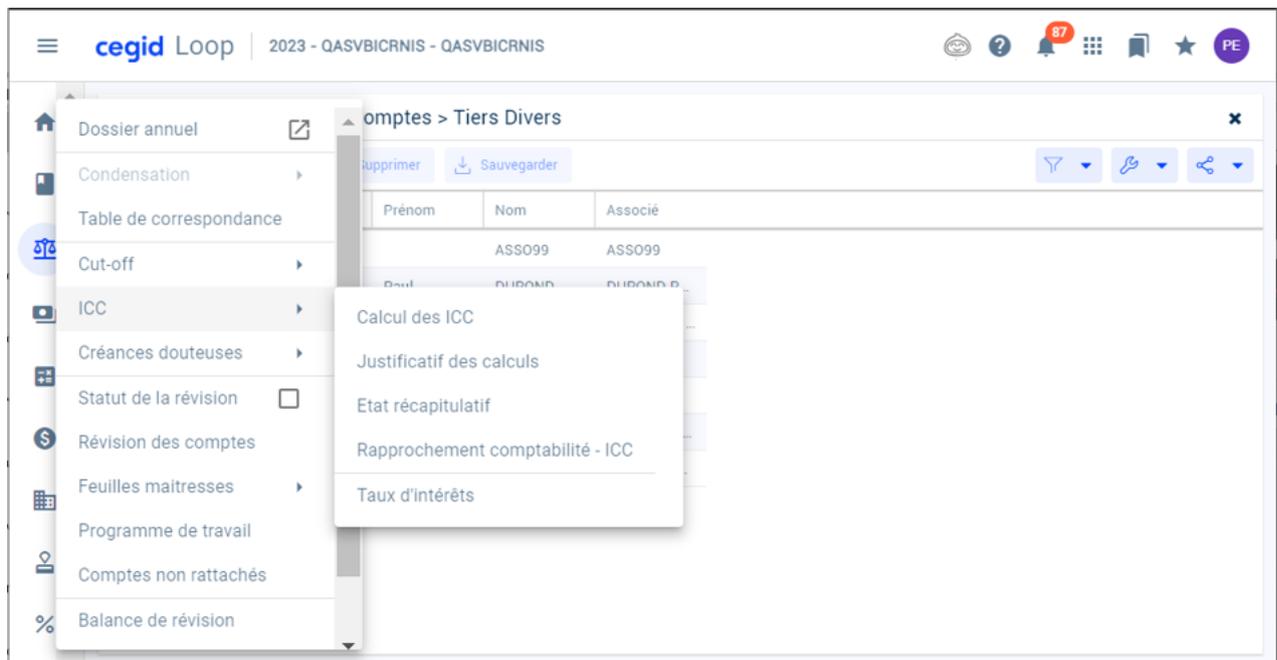
[+ Ajouter](#) [✎ Modifier](#) [🗑 Supprimer](#) [📄 Sauvegarder](#)

	Numéro	Libellé	Type
1	10100000	Capital	Divers
2	10130000	Capital soci...	Divers
3	10200000	Fonds fiduc...	Divers
4	10210000	Valeur du p...	Divers
5	10220000	Fonds statu...	Divers

États de rapprochement avec la comptabilité

Menu Révision > ICC > Rapprochement comptabilité -ICC

Le sous-menu Rapprochement Comptabilité permet de comparer les soldes des comptes courants aux soldes comptables de la balance.



Ainsi le collaborateur pourra constater si des écritures ont été passées directement en comptabilité sans passer par le module de révision. En cliquant sur le bouton, l'état est généré.

Celui-ci peut être :

- imprimé,
- téléchargé,
- déposé dans SharePoint,
- envoyé par e-mail.



QASVBICRNIS LIBELLE
Rapprochement comptabilité - ICC
31/12/2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 (Bilan)

Compte	Libellé du compte	Solde (ICC)	Solde (Compta)	Ecart
45510100	C/C associé A		-14 693,30	14 693,30
45580000	Intérêts courus sur comptes courants	-1 863,34	-1 863,34	0,00
66150000	Intérêts des comptes courants et dépôts	1 099,61	10 469,61	-9 370,00
ADRESSI	ADRESSI	-13 555,00	-13 555,00	
DUPOND	DUPOND Paul	-4 562,55	-4 562,55	
DURAND	DURAND Pierre	-56 696,64	-56 696,64	
JACQUARD	JACQUARD Marie	-15 574,00	-15 574,00	

Configurer les taux de rémunération des comptes d'associés ou de groupes

Menu **Révision** > **ICC** > **Taux d'intérêts**

S'il existe une convention de rémunération des comptes (groupes ou associés), pour laquelle un taux et une durée ont été signés entre l'entreprise et chacun des associés ou de type "groupes", vous pouvez alors définir le paramétrage conventionnel pour chacun des comptes de groupes sur cet écran.

S'il n'existe pas de convention particulière, le taux légal sera appliqué pour chacun des comptes de groupes. Il n'est donc pas utile d'alimenter la grille des taux.

Le taux légal sera appliqué automatiquement pour le calcul des ICC pour chacun des comptes de groupe



Les taux légaux sont automatiquement alimentés par Cegid Loop et non modifiables.

En fonction du paramétrage défini dans la configuration du dossier, dans la colonne Associé, vous verrez :

- soit le code tiers divers,
- soit le compte général de groupe.

	Associé	Date de début	Date de fin	Libellé	Taux
1	ADRESSI	01/01/2021	31/12/2021	Année 2021	2.50
2	ADRESSI	01/01/2020	31/12/2020	Année 2020	2.00
3	DUPOND	01/01/2020	31/12/2020	Année 2020	2.20

Générer les écritures ICC

Menu **Révision** > **ICC** > **Calcul des ICC**

Le tableau est prérempli avec les intérêts calculés, en fonction des soldes progressifs créditeurs de la balance.



Ce sont les comptes de groupes (collectifs et non collectifs) qui sont repris pour alimenter ce calcul.

	Compte	Associé	Libellé écriture	Int. retenus ...	Taux associé	Int. calculés	Int. retenus	Int. à verser ?	Taux légal
1	45510000	TIERSPHY1	ICC 2022 - JEA...	0.00	2.81	372.88	372.88	Oui	2.21

Int. calculés : affiche le résultat du calcul du solde progressif créditeur de la balance, multiplié par le taux du compte de groupes.

Int. Retenus : cette valeur reprend par défaut la valeur de la colonne Int. calculés. Cette valeur peut être forcée et sera celle qui prévaut pour générer l'écriture comptable.

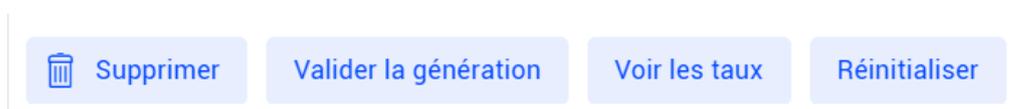
Int. à verser : le paramétrage affiche Non. Cela signifie que les écritures comptables des ICC seront générées dans les comptes 451. En effet, les personnes morales étant soumises à l'IS, il n'y a aucun besoin de passer par un compte d'intérêts courus. C'est pourquoi, sur ces lignes, la colonne "Intérêts à verser" restera systématiquement à "non".

Taux légal : Le taux légal annuel est alimenté automatiquement par Cegid Loop. Il sert à calculer le montant des intérêts déductibles.

Int. Déd : correspond au montant figurant dans la colonne « Int. retenus » * par le taux légal.

Int à réintégrer : correspond à la soustraction du montant figurant dans la colonne « Int. retenus » - « Int. Déd ». Actions possibles

Actions possibles :



Supprimer : efface une ligne sélectionnée dans la liste.

Valider la génération : permet de générer les écritures en comptabilité.

Voir les taux : permet de consulter les Taux d'intérêts spécifiques par compte de groupes dans le cadre d'une convention de rémunération avec l'entreprise et, le cas échéant, de les modifier.

Réinitialiser : permet d'effacer toutes les écritures ICC existantes sur la période courante. Les écritures comptables sont alors supprimées et pourront être de nouveau comptabilisée si nécessaire.

Les éditions

Justificatif de calcul

Cet état présente chaque mouvement créditeur pris en compte pour le calcul des ICC par compte de groupes avec le montant des ICC comptabilisés et le montant des intérêts déductibles fiscalement sur la période de bilan.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Date	Nb. jours	Solde	Int. réels.	Int. deduct.
Harry COVER				
01/01/2019	360	10 000,00	400,00	132,25
Total Harry COVER			400,00	132,25
John DOE				
01/01/2019	360	10 000,00	500,00	132,25
Total John DOE			500,00	132,25
TOTAL GENERAL			900,00	264,50

État récapitulatif

Menu **Révision** > **ICC** > **Justificatif des calculs**

L'état récapitulatif présente la synthèse au global et par compte de groupes du montant des intérêts comptabilisés, déductibles fiscalement et à réintégrer sur la période de bilan.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Associé	Int. retenus N-1	Int. retenus	Int. deduct.	Int. à réintégrer
Intérêts affectés au principal				
Harry COVER		400,00	132,25	267,75
Total Intérêts affectés au principal		400,00	132,25	267,75
Intérêts versés				
John DOE		500,00	132,25	367,75
Total Intérêts versés		500,00	132,25	367,75
TOTAL GENERAL		900,00	264,50	635,50